



VILLE DE GOURIN

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON

Avis à la population

CONSTAT DE L'ETAT D'ABANDON DE CONCESSIONS PERPETUELLES OU CENTENAIRES

LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 à 10h30 ANCIEN CIMETIERE

AVIS à afficher à la mairie et à la porte du cimetière, si la résidence des descendants ou des successeurs du concessionnaire n'est pas connue

En application des articles L. 2223-17 et R. 2223-13 3^{ème} alinéa du Code Général des collectivités Territoriales,

Le Maire de la commune de Gourin (Morbihan),

- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame LE DUIGOU épouse DE VAYSSE François, en son vivant domiciliée, 7 rue du Burq à Paris, à laquelle une concession perpétuelle n° 0033 de type familial avait été délivrée par acte en notre possession en date du 07 août 1902 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. B-0041**,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur CANAFF Jean, en son vivant domicilié à Gourin. Ce dernier avait formulé en date du 20 janvier 1921, une demande d'acquisition en notre possession d'une concession perpétuelle de type familial. En l'absence d'acte d'acquisition en notre possession, la concession n° 0060 est présumée délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. B-0144**, d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame Veuve BEHEREC Yves, en son vivant domiciliée, Place de la Victoire à Gourin. Cette dernière avait formulé le 27 juin 1931, une demande d'acquisition d'une concession perpétuelle de type familial. En l'absence de l'acte d'acquisition en notre possession, la concession n° 67 est présumée délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. B-0160**, d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur HENAFF Julien, auquel une concession perpétuelle n° 0084 de type familial avait été délivrée par acte du 23 avril 1895 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0006**,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame LE FOLL Françoise (présumée née en 1878 d'après la plaque nominative déposée sur le monument), en son vivant présumée domiciliée à GOURIN (56110). En l'absence d'acte en notre possession, une concession n° 0091 présumée perpétuelle et présumée de type familial aurait été délivrée le 13 juillet 1848 (erreur de saisie ?) dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0013** d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière. Un de nos registres comporte les noms BOMIN / POULIQUEN / GLED.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire / Kas an holl lizheroù da Aotrou Maer

Hôtel de Ville / Ti-kêr - B.P. 21 - 56110 GOURIN - 02 97 23 40 37 - mairie@gourin.bzh



- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur RAOUL François, en son vivant domicilié à Gourin, auquel une concession perpétuelle n° 0094 de type familial avait été délivrée par acte en notre possession en date du 7 septembre 1892 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0016**,
- **Informe** les descendants ou successeurs de la Famille LAMY. En l'absence d'acte d'acquisition en notre possession, une concession n° 0097 présumée perpétuelle et présumée de type familial aurait été délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0021**, d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs d'un concessionnaire « inconnu » auquel une concession n° 0011 présumée centenaire et présumée de type familial aurait été délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. B-0013** d'après les renseignements portés dans notre logiciel de gestion.
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur LOUENANT Armand, en son vivant domicilié, rue de Tronjoly à Gourin. Ce dernier avait formulé le 24 juin 1928, une demande d'acquisition en notre possession d'une concession perpétuelle de type familial. En l'absence d'acte d'acquisition en notre possession une concession n° 20 est présumée délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0084**, d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur LE NAOUR Pierre, en son vivant domicilié à Gourin. En l'absence d'acte d'acquisition, une concession n° 00143 présumée perpétuelle et présumée de type familial aurait été délivrée le 8 août 1919 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC.C-0158** d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur RUFFEL Louis en son vivant domicilié, Rue Hugot Derville à Gourin. Ce dernier avait formulé le 11 décembre 1924, une demande d'acquisition en notre possession d'une concession perpétuelle de type familial. En l'absence d'acte d'acquisition en notre possession, la concession n° 00180 est présumée délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. D-0014**, d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Monsieur CLOAREC François, en son vivant présumé domicilié, rue Neuve (rue de la résistance) à Gourin, auquel une concession perpétuelle n° 00200 de type familial avait été délivrée par acte en date du 05 mars 1915 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. D-0060**,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame TROLES Louise, veuve RIVOAL Yves Marie, en son vivant domiciliée à Gourin, auquel une concession perpétuelle n° 00224 de type familial avait été délivrée par acte en date du 03 septembre 1881 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. D-0147**,

- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame ROBIN Marie-Thérèse, en son vivant domiciliée à Gourin, auquel une concession perpétuelle n° 00229 de type familial avait été délivrée par acte en date du 26 février 1915 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. D-0158**,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Madame LAUNAY Isabelle, en son vivant présumée domiciliée à Gourin, à laquelle une concession n° 00230 présumée perpétuelle et présumée de type familial aurait été délivrée dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. D-0159** d'après les données enregistrées dans notre logiciel de gestion du cimetière et d'après les renseignements portés sur un de nos registres,
- **Informe** les descendants ou successeurs de Mesdames LANNEVAL Marie-Anne et Marie, en leur vivant domiciliées à Paris, auxquelles une concession perpétuelle n° 00303 de type familial avait été délivrée par acte en date du 03 juin 1916 dans le cimetière communal à l'emplacement **AC. E-0261**,

Qu'il sera procédé dans ledit cimetière, **le 26 septembre 2024 à 10h30 heures**, au constat de l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions.

Et les invite, en conséquence, à assister à ce constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait en Mairie le, 22 août 2024



Le Maire,
Pour Le Maire,
L'Adjointe
Catherine HENRY

Hervé LE FLOC'H